

Accessibilité événementielle : le mode d'emploi dévoilé mercredi

En présence de Marie-Anne Montchamp, secrétaire d'État aux Solidarités et à la Cohésion sociale, l'association Aditus dévoile au public et à la presse le mode d'emploi de l'accessibilité événementielle, mercredi 14 décembre à 17h, à la Gaité lyrique (Paris 3ème).

Comment rendre un événement accessible à tous les publics, y compris aux personnes en situation de handicap ? C'est l'objet du mode d'emploi de l'accessibilité événementielle destiné aux organisateurs de manifestations et aux annonceurs. Ce guide pratique leur permettra d'intégrer l'accessibilité dans l'organisation de leurs événements et d'accueillir tous les publics, quels que soient leurs éventuels handicaps. Ainsi, ce sont les colloques, conférences, salons, manifestations culturelles, meetings électoraux qui pourront progressivement s'ouvrir à tous.

La loi du 11 février 2005, pour l'Égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, pose le principe de l'accès de tous à tout. Des textes réglementaires ont précisé certaines de ses modalités, mais celle de l'accessibilité des événements n'avait pas encore été formalisée. C'est désormais chose faite avec ce mode d'emploi, réalisé par l'association Aditus et l'agence le Troisième pôle, en partenariat avec les associations représentatives des personnes handicapées et des professionnels du secteur de la communication et de l'événement, et avec le soutien de Marie-Anne Montchamp, secrétaire d'État aux Solidarités et à la Cohésion sociale.

À la fois pratique et exigeant, ce mode d'emploi se veut également incitatif et prévoit **trois niveaux d'accessibilité des événements** ; tous les niveaux prennent en compte toutes les formes de handicap ; chaque niveau s'adapte à plusieurs profils d'organisateur et à plusieurs types d'événements : de la réunion associative animée par des bénévoles à la manifestation ouverte au grand public prévue par un annonceur.

Cette initiative prend toute son importance à la veille des campagnes électorales de 2012 puisque le mode d'emploi sera également à la disposition des candidats aux élections présidentielles et législatives afin qu'ils rendent leur campagne accessible.

Le mode d'emploi sera téléchargeable dès le 14 décembre 2011 sur : www.aditus.fr/evenement

Présentation du mode d'emploi de l'accessibilité événementielle au public et à la presse

- Mercredi 14 décembre 2011 de 17h à 19h, à la Gaité lyrique (3 bis, rue Papin, Paris 3ème) ;
- avec les interventions de Marie-Anne Montchamp, secrétaire d'État aux Solidarités et à la Cohésion sociale et d'autres personnalités ;
- démonstration de dispositifs d'accessibilité événementielle.

Inscriptions presse : presse@aditus.fr - 01 71 97 53 67

Dossier de presse sur demande à presse@aditus.fr

L'association Aditus a pour ambition d'impulser de nouveaux modèles d'accessibilité. Visitez notre site provisoire : www.aditus.fr et consultez notre appel pour l'accessibilité des campagnes électorales : www.aditus.fr/electoral